

M. PELLETIER: Je n'ai aucune objection de répondre à cette question parce que c'est un document dans lequel on me demande de ne pas destituer le maître de poste; on demande plutôt qu'il soit maintenu dans ses fonctions.

M. MARCILE (Bagot) (texte): Monsieur le président, je ne me lève pas pour faire de plainte contre l'honorable ministre des Postes; c'est tout simplement une information que je désire avoir.

Je recevais ce matin une lettre d'un de mes amis, lettre que je vais communiquer à la Chambre, envoyée par M. Gaudet, l'inspecteur des postes de Montréal, et adressée à M. Girard, conducteur de la malle à Roxton-Falls. Elle se lit comme suit:

Monsieur,—Des changements doivent être faits dans le service de la malle par chemin de fer entre Knowlton et Drummondville par le chemin de fer canadien du Pacifique, lesquels changements auront pour effet d'entraîner l'annulation de votre contrat pour transport de la malle entre Roxton-Falls et Acton-Vale.

D'après ce contrat, vous avez droit à trois mois d'avis de la discontinuation de ce contrat.

Veillez donc me laisser savoir, sans délai, si vous exigez ces trois mois d'avis, ou si vous êtes consentant à ce que votre contrat prenne fin avant l'expiration des trois mois d'avis.

Dans tous les cas, vous devez considérer cette lettre comme avis de trois mois.

Votre, tout dévoué,

V. GAUDET,
Inspecteur des postes.

J'aimerais à savoir si c'est bien l'intention de l'honorable ministre de faire ce changement dans le transport des dépêches en le confiant au chemin de fer. Si telle est l'intention du département des Postes et de l'honorable ministre, laissez-moi lui dire, monsieur le président, qu'un tel changement causerait de graves inconvénients à la population en général, mais surtout au commerce de Roxton-Falls. Je connais bien l'endroit, car il est voisin de la localité où je demeure; je suis donc au courant de la situation qui existe toute aussi bien qu'à Acton-Vale.

Le train qui transportera le courrier arrivera à l'avenir à neuf heures du soir à Roxton-Falls, de sorte que les réponses aux lettres qui arriveront par ce courrier ne pourront partir que le lendemain matin et il faudra que le bureau de poste de Roxton-Falls reste ouvert jusqu'après l'arrivée du train, pour la distribution du courrier et cela obligera les commerçants et tous les hommes d'affaires, à rester debout pendant au moins deux heures pour recevoir leurs lettres et faire leur correspondance, ce qui les mènera jusqu'à onze heures du soir, pendant qu'aujourd'hui le train apporte le courrier à Acton-Vale à six heures du soir, et pour le transporter à Roxton-Falls cela prend tout au plus un quart d'heure. Le

courrier arrive donc aujourd'hui à Roxton-Falls vers les sept heures, au lieu que par le nouvel arrangement il serait bien près de dix heures avant que les lettres pourraient être toutes distribuées. Je crois que ce changement n'est pas du tout demandé et serait bien mal vu, à cause des grands inconvénients qui en résulteraient. Je veux bien croire que pour certaines parties du comté, comme Warden, Knowlton et South Roxton.

Si ce changement est fait je suis persuadé qu'il soulèvera beaucoup de plaintes, surtout de la part des hommes d'affaires vu les inconvénients qui résulteraient du fait que le courrier arriverait trop tard dans la soirée.

On sait très bien que, lorsqu'il s'agit d'affaires, il faut répondre aussi rapidement que possible. Nous recevons parfois un avis qui exige une réponse immédiate, réponse qui ne peut pas être remise au lendemain lorsqu'il s'agit surtout d'échéances de billets ou de paiements de traites.

Je ferai remarquer à l'honorable ministre que s'il veut faire ce changement dans le service des dépêches en prenant le chemin de fer entre Knowlton et Drummondville, cela ne présenterait aucun inconvénient, à condition, toutefois, qu'il continue le service actuel entre Acton-Vale et Roxton-Falls, car le commerce souffrirait du changement projeté et ce commerce est assez important pour mériter l'attention du ministre.

M. PELLETIER: Je prends note des remarques de mon honorable ami.

M. BOIVIN: Comme cette affaire regarde le comté de Shefford, je demanderai au ministre des Postes de quelle manière on a modifié le service du courrier entre Knowlton et Drummondville, et entre Sutton et Drummondville?

M. PELLETIER: Je prendrai note de cette question et j'écrirai à mon honorable ami.

M. BOIVIN: Il y a deux trains par jour sur cet embranchement de Sutton à Drummondville, mais il n'y a de wagon-poste que sur un seul train. Si on ajoutait un wagon-poste au train du soir entre Knowlton et Drummondville, cela serait certainement d'un grand avantage pour les gens de Waterloo, de Warden, Savages-Mills et Roxton-Sud. Dans bien des cas le courrier est retardé d'une journée faute de wagon-poste attaché au train. Je crois que si le contrat pour le transport du courrier entre Roxton-Falls et Actonvale n'était pas renouvelé, les gens de Roxton-Falls en souffriraient sérieusement. La distance n'est que de quatre ou cinq milles et je recommande fortement que le service des dépêches entre Roxton-Falls et Actonvale soit maintenu même si on attache un wagon-poste au train du soir.